



Le hirak, la main de l'étranger et ses vérités des ténèbres

Par [Abdellali Merdaci](#)

Mondialisation.ca, 12 juillet 2020

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#),
[Services de renseignements](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Dans une recension de l'ouvrage d'Ahmed Bensaada « Qui sont ces ténors autoproclamés du hirak algérien ? » (Alger, Apic Éditions, 2020), j'ai fait état d'une locution d'un autre temps, la pittoresque « main de l'étranger », qui a chaviré le bon sens et mis en charpie le cœur d'un chroniqueur chamarré, un de ces « forgeurs de conscience » de la presse privée dite « indépendante ». À sa décharge, l'universitaire oranais n'utilise pas cette formulation, mais elle s'impose clairement à la lecture de son enquête. Dire que le hirak algérien a été, à son origine et dans ses évolutions diverses, otage de décideurs de l'ombre n'est pas mettre en cause une demande de démocratisation de la société qu'il a remarquablement exprimée, qui reste actuelle.

Comme beaucoup d'Algériens, j'ai longtemps marché avec des membres de ma famille pour un changement radical et nous en prenions date dans une déclaration publique, le 1^{er} avril 2019, au lendemain de la formation d'un gouvernement de transition. Contre la prétention à un cinquième mandat du président Bouteflika, formellement absent, contre les dérives prédatrices de son clan encore actif, le hirak pouvait incarner une révolution populaire, hors et contre les censures institutionnelles. Il aurait fallu, sur ce plan-là, mettre en œuvre un principe fort de la démocratie et désigner d'authentiques représentants du hirak, investis de la confiance des marcheurs et, surtout, d'une autorité et d'une parole publiques. Mais le hirak ne savait pas qu'il ne s'appartenait pas. Des puissances occultes et déterminées encadraient, déjà, sa généreuse geste et ses cris d'espoir.

Le 14 mars 2019, le sociologue français d'origine algérienne Lahouari Addi, mandaté par des parties jusqu'alors inconnues, refusant la possibilité d'une structuration du hirak, faisait l'injonction à un gouvernement déboussolé, aux chefs de l'Armée et aux marcheurs de s'en remettre pour le sort de l'Algérie à un triumvirat composé de l'avocat Mostefa Bouchachi, des chefs de parti Zoubida Assoul (UPC, agréé) et Karim Tabbou (UDS, non agréé). Dans le même ordre du jour, quasi-martial, recueilli par le journal en ligne de droit français « Le Quotidien d'Algérie », il traçait le cahier de charge de cette instance collégiale appelée à exercer l'autorité suprême de l'État. Il ne pouvait s'agir pour lui d'orienter pour son propre compte, à partir de Lyon (France), un mouvement populaire inédit dans l'espace politique algérien depuis l'indépendance, rassemblant de centaines de milliers de manifestants, dans toutes les régions, villes et campagnes du pays. Au nom de qui interpellait-il les Algériens, qui l'a autorisé à préfigurer une chefferie d'un mouvement spontané de marcheurs pour en faire un mouvement insurrectionnel avec l'objectif précis d'une prise de pouvoir ?

Lahouari Addi et autres agents de la « démocratisation » américaine

Un des résultats les plus pertinents de l'enquête d'Ahmed Bensaada est de dire aux Algériens à partir de quel lieu le Français Lahouari Addi se prévalait - et se prévaut toujours avec le même entrain - de guider la marche libératrice du hirak et à en tirer de (grosses) ficelles et de quelles coteries secrètes et parfaitement efficaces il est le délégataire. Convierait-il de subodorer les preuves à charge patiemment recherchées et alignées contre lui dans le travail de Bensaada ?

À quel titre, en effet, un universitaire français, fut-il d'origine algérienne, sans aucune attache établie avec le pays dont il a abandonné la nationalité au plus fort de la sanglante guerre civile des années 1990 que ses amis islamistes, d'hier et d'aujourd'hui, ont imposés au peuple et à l'État algériens, peut-il décider de l'avenir de l'Algérie, de lui assigner une présidence triumvirale de transition ? Convient-il de rappeler que lorsque, le 14 mars 2019, Addi donnait les noms de ses triumvirs, Abdelaziz Bouteflika était encore le président élu de la République algérienne démocratique et populaire, nation indépendante et souveraine ? Dès la fin février 2019, les Algériens avaient marché dans les rues, non pas pour installer une transition mais pour s'opposer à un cinquième mandat d'un président, dont la maladie, l'impotence et la captation de son pouvoir constitutionnel par son frère Saïd et ses amis, menaçaient la sécurité de la nation. L'intervention du 14 mars 2019 de Lahouari Addi est acte délictueux envers l'Algérie et son gouvernement.

Ahmed Bensaada énonce clairement la pernicieuse entente de l'universitaire lyonnais avec des organismes publics et privés, gouvernementaux et non-gouvernementaux américains, chargés de la « démocratisation » des pays arabes dans le cadre d'un programme dédié au Moyen Orient. Sauf à prendre tous les Algériens pour des crétins, comment comprendre que Addi passe du statut revendiqué de chercheur publiant des articles dans des revues du NED à celui de donneur d'ordres au hirak algérien ? Cela est désormais su : le sociologue français, qui s'adresse aux foules de marcheurs algériens, se réclame d'une double investiture : la caution des Américains, initiateurs d'un projet de changement « démocratique » forcé des républiques arabes (notamment par le biais de « révolutions printanisées ») et la proximité des partis islamistes dont il pouvait théoriser les effets morbides prévisibles de leur conduite de la nation dans le concept vaseux de « régression féconde ». Jamais un oxymoron ne fut aussi fatal.

Assurément, la « main de l'étranger » est bien visible. Lahouari Addi et ses clients pressentis et missionnés, Mostefa Bouchachi, Zoubida Assoul et Karim Tabbou (désormais élargi, sur lequel Bensaada n'a rien révélé tant qu'il était en prison et ne pouvait sensément se défendre) répondent sans aucune ambiguïté aux nettes incriminations que son enquête serrée détaille. De l'argent, des stages, des colloques, des menées d'activistes organisées et financées par des officines américaines, des conciliabules dans les salons et bureaux de l'ambassade américaine à Alger, mis à jour par Wikileaks, des breloques dorées décernées à des patrons de journaux privés pour avoir porté auprès des Algériens la bonne parole de la « démocratie » et même à un chef de parti politique (venu à résipiscence), un activisme dans un réseau de femmes juristes arabes appuyé par l'argent américain, des fraternisations et des embrassades émues avec des tueurs islamistes, qu'est-ce qui n'est pas vérifiable dans la documentation réunie par l'universitaire oranais ? Cette « main de l'étranger » est bien présente au cœur de la nébuleuse du hirak. Comment la nier et s'en gausser dans un journal algérien depuis une sinécure parisienne traitée à l'aioli ?

Pour avoir donné à tous les Algériens, qui marchent, qui ne marchent pas où qui ne

marchent plus, les clés d'une opération dirigée par des organismes étrangers, principalement américains, pour assurer le contrôle du mouvement populaire du hirak, l'auteur de « Qui sont les ténors autoproclamés du hirak algérien ? » est lynché dans les colonnes d'une presse privée dite « indépendante », qui ne lui donnera jamais la possibilité de se défendre. Dans les pages du fameux « Quotidien indépendant », un spécialiste de l'agit-prop, habitué des délégations du RAJ, autre association stipendiée, notamment à Dakar (Sénégal), porte-voix déclaré du hirak, apporte des « clarifications » aux divulgations de son enquête en expliquant qu'il est dans l'ordre des choses que ses amis soient cornaqués par des organismes étrangers. Son argument, prétendument irrésistible, est de marteler que le gouvernement algérien échange et signe des contrats avec des organismes étrangers, pourquoi les activistes algériens ne s'y prêteraient-ils pas ? L'argument est court, mais il constitue déjà un aveu. L'État et ses gouvernements sont mandatés pour discuter avec tout acteur institutionnel étranger dans la limite d'intérêts contractuels. Est-ce le cas pour un groupement de personnes (fussent-elles au nombre de « trente millions » comme le soutient un néo-Français surgi de la décennie noire !), dont l'objectif assigné est de faire tomber le système d'Alger, au prix du chaos, s'il le faudrait ?

Le hirak à la barre ?

Lorsqu'on sollicite la formation, les conseils et les moyens d'organismes étrangers, gouvernementaux ou non-gouvernementaux, pour réaliser un but proprement politique dans son pays, cela a un nom, plusieurs même : intelligence, collusion, collaboration, voire trahison, universellement punissables par la loi. La loi algérienne est sans équivoque sur cet aspect : elle interdit la création et l'activité d'associations politiques et de médias financés par l'étranger. Alors, cette toujours folklorique « main de l'étranger » court-elle encore et plus vite ? Il est avéré que Addi, Bouchachi, qui vient de s'exprimer publiquement en qualité de chef - autoproclamé - sur la reprise du hirak, Assoul et Tabbou, mangent à la même écuelle une préparation peu ragoutante, cuisinée en sous-sol, à l'étranger.

Ahmed Bensaada précise le parcours de ces activistes dans leur lien avec des agences américaines fournissant clés en main des « printemps » arabes. S'ils n'en sont pas dans cette infecte mangeaille, qu'ils parlent ! Qu'ils sortent de la confusion et se dressent face au hirak historique du 22 février 2019 pour clamer leur vérité. Encore une fois, qu'ils se fassent entendre !

Mais cette prise de parole, leur est-il aisé d'y souscrire en toute sincérité ? Madame Assoul connaît, en sa qualité de juriste ce précepte de Juvénal, loué dans toutes les cours de justice du monde et, aussi, chez nous en Algérie : « Vitam impendere vero » : se consacrer, en toute circonstance, à la vérité, rien que la vérité. Triumvir, coopté par Lahouari Addi, Zoubida Assoul s'y emploie, certes, à demi-mot. Elle vient de donner une version biaisée des faits qui lui sont imputés dans l'enquête de Bensaada dans un entretien avec le quotidien algérois « Reporters » (8 juillet 2020). J'observe, au premier plan, que nulle part, depuis maintenant plus d'une année de hirak, Assoul n'a dénoncé son appartenance à l'instance collégiale préemptée par le sociologue français Addi ; elle nie être une « héroïne » du hirak, mais elle en est le héraut, comme elle fut l'animatrice et porte-parole du mouvement Mouwatana, balayé par les camions de la voirie municipale de Constantine. Cette présidence collégiale de l'Algérie en transition, à laquelle elle été conviée par Addi, qu'elle n'a pas stricto sensu déclinée, qui est corrélativement aussi celle du hirak, a été pensée et mise en œuvre depuis l'étranger : ni dans sa composition ni dans ses objectifs, elle ne correspond à aucune forme de légalité, elle est préjudiciable.

Zoubida Assoul, qui ne se suffit pas d'éreinter Ahmed Bensaada, son contradicteur, ce qui n'est pas nouveau en soi dans les colonnes d'une presse privée qui s'est arrogé les vertus du hirak, veut aussi le déférer devant les bois de justice pour des faits qu'il a fait connaître aux Algériens, qu'elle ne dément pas opiniâtrement dans ses déclarations à « Reporters » : le Réseau des femmes juristes arabes, dont elle a été la dirigeante à Amman (Jordanie), a été financé par l'ABA et cet organisme arabe a entretenu des relations avec Freedom House et USAID, qui sont des émanations du NED, qui a repris un volet important des activités de déstabilisation dans le monde de la CIA. Devant les tribunaux d'Algérie, Ahmed Bensaada, qui est lui-même un expert reconnu pour ses publications sur les « printemps » arabes et sur le rôle qu'y ont tenu les organismes américains, peut solliciter l'expertise de spécialistes algériens de la gouvernance mondiale, universitaires et diplomates, qui connaissent les entreprises de « démocratisation » américaine avec lesquelles Madame Assoul a travaillé.

La cheffe du parti UPC, membre d'un triumvirat présidentiel, estime que personne ne peut mesurer le patriotisme. Or le patriotisme, dans son essence, est une valeur insécable : on l'a ou on ne l'a pas. Lorsqu'on a accepté d'être dans une direction du hirak, inspirée par une puissance étrangère, pour accomplir des objectifs de renversement et de remplacement d'un gouvernement légal, à la date du 14 mars 2019, par la violence de la rue, on a sûrement piétiné cette éminente valeur. La gravité du fait est soulignée par la position de Zoubida Assoul, cheffe de parti légal, recourant explicitement à une démarche illégale. Dès le 14 mars 2019, si elle n'en avait pas préalablement approuvé l'intention, Madame Assoul aurait dû s'adresser aux Algériens pour récuser sa participation au triumvirat de Lahouari Addi et marquer l'observance d'une voie politique légale, qui lui est attribuée par l'État. Elle ne l'a pas fait.

Le hirak, l'activisme séditieux et la bataille de l'ombre

À Constantine, il devenait - assez tôt - visible que les marches étaient phagocytées par les troupes de l'activiste islamiste Larbi Zitout, haranguées et pourvues en slogans nauséux depuis Londres, pour s'en écarter. Seuls les journalistes Ikram Ghioua (« L'Expression », Alger) et Nouri Nesrouche (« El Watan », Alger) signalaient et commentaient cet aggiornamento du hirak, islamiste et potentiellement émeutier, qui ne sera plus sans conséquence sur son devenir. Cette histoire de bruits et de fureurs n'était plus mon histoire. Car, une « révolution du sourire », empreinte de résilience, se mérite.

Je lis régulièrement dans la presse des hypothèses sur le retour du hirak, que ne semble pas décourager l'incertaine situation sanitaire du pays. À quelle enseigne, précisément ? Gardet-il son intégrité et sa légitimité originelle, dix-sept mois après son lancement ? J'entends bien et je partage pleinement les analyses du philosophe Mohamed Bouhamidi qui a situé la mort clinique du hirak au printemps 2019, au moment où la donne politique changeait notablement dans le pays. J'imagine que si le hirak était structuré, s'il disposait d'une direction élue échappant aux influences étrangères, il se serait emparé de l'offre du régime finissant pour triompher par l'urne, plus que par la répétition d'imprécations mortifiantes et, souvent, inopportunes, contre des institutions de l'État, notamment l'Armée, et des acteurs du champ politique, qui n'ont pas changé et ne changeront pas notre société.

Comme les grands mouvements populaires, le hirak algérien originel a nourri sa part d'illusions - romantiques et romanesques. Ici comme ailleurs, au gré du temps, des « révolutionnaires » en peau de mouton qui ont lu Georges Sorel, Luis Sepuvela, Curzio Malaparte et Piotr Kraptokine, ont découvert que sous les pavés, il n'y avait pas la plage. À Paris, à Santiago du Chili, à Rome et à Moscou, mais aussi à Alger. Le hirak algérien, ses

« trente millions » d'électeurs hirakistes élisant un président hirakiste sur un programme hirakiste, agi par un gouvernement hirakiste, cela aurait pu être, en 2019, une vérité incandescente. Ni Lahouari Addi, ni ses parrains américains et ses protégés « démocrates » et islamistes, ni son triumvirat, n'en voulaient, qui aspiraient (et aspirent toujours) à faire tomber l'État algérien. Triste combat, aux procédés déloyaux.

Ainsi, le boycott du vote, un outil classique de l'agit-prop. Les marcheurs y ont acquiescé nombreux. Mais, M. Abdelmadjid Tebboune a été élu légalement, dans une élection légitime, qui en a fait le président de l'Algérie et de tous les Algériens. Si la période qui allait de la démission du président Bouteflika à l'élection de son successeur, du 2 avril au 12 décembre 2019, a été marquée par une difficile confrontation entre un État fragilisé et des marcheurs de toutes obédiences, l'élection présidentielle devait marquer le retour à une vie politique sereine. Ce travail, sur le front politique, s'il a été exceptionnellement celui des citoyens en mouvement, doit revenir principalement aux partis politiques, à leurs militants et aux élites de la société. Après leur longue marche, les Algériens doivent être convaincus qu'avec l'élection du 12 décembre 2019, une page de l'histoire présente de l'Algérie, celle du règne d'injustice et de prédation du président Abdelaziz Bouteflika et de son clan (1999-2019), a été tournée, même si elle fut – nuanceront-ils – mal tournée.

Nonobstant la promesse d'une Algérie nouvelle et d'une relance politique, l'universitaire lyonnais Lahouari Addi s'accroche à la grande affaire de sa carrière, l'expérience indispensable d'un pouvoir islamiste en Algérie. Deux cents mille morts, ce n'est jamais assez. La reprise annoncée ces jours-ci, parfois tapageusement, du « hirak nouveau » par des tuteurs – autoproclamés comme le note Bensaada – installés à l'étranger et mus par des intérêts étrangers, est porteur de risques pour la sécurité du pays et du devenir de l'Algérie en tant que nation libre. Ce que la bande de Lahouari Addi, depuis Lyon, Larbi Zitout, depuis Londres, Mourad Dhina, depuis Genève, Oussama Abassi, depuis Paris, et leurs correspondants à Alger dont Bouchachi, Assoul, Tabbou, Ali Belhadj (visité, récemment, en grande pompe par des ténors du hirak, Bouchachi en tête, au lendemain d'une bousculade avec la maréchaussée qui lui a valu quelques égratignures), préparent actuellement dans la jonction de pseudo-démocrates et islamistes, c'est la chute d'un régime politique légal et légitime, qu'ils ne pourront jamais battre dans les urnes de la démocratie. Si, par le plus grand des malheurs, ils referont bouger des Algériens, c'est pour aller vers la division, le déchirement, le chaos. La Libye, toute proche, la Syrie, l'Irak et le Yémen, livrés à des guerres sans fin, ne sont pas encore sortis de cette marche forcée vers la « démocratie » américaine et occidentale, une « démocratie » de charniers.

Comment douter que les Algériens qui ont fait prodigieusement le premier hirak, qui a été un hymne à l'unité et à la solidarité, qui a donné le providentiel coup de boutoir pour ébranler un système politique honni, qui aiment leur pays, puissent le brûler pour complaire à des attentes qui ne sont pas les leurs, qui leurs sont dictées par d'acharnés et sinistres histrions arc-boutés à des violences anciennes, toujours recommencées ?

Les manipulations américaines, analysées par Ahmed Bensaada, mais aussi, le grenouillage français, relevé par l'éminent universitaire Mohamed-Lakhdar Maougal, ont détourné le cours du hirak, qui n'a pas conservé la spontanéité et la pureté de son enfantement. Si Lahouari Addi, donneur d'ordres du NED, qui a fait toper Bouchachi et Belhadj et tutti quanti pour le renversement d'une présidence et d'un gouvernement légaux de l'État et leurs troupes islamo-« démocrates » remportent – par hypothèse – leur bataille souterraine contre la Première République algérienne, la fondamentale République algérienne démocratique et populaire et son Armée, une Deuxième République sera instaurée arborant

la brumeuse estampille d'État islamique, avec inévitablement son cortège de morts, de millions de morts, autrefois chiffrés par un chef islamiste dans un hallucinant happening dans l'enceinte du stade du 5-Juillet, à Alger.

L'Histoire devrait-elle se répéter ? Les marcheurs islamo-« démocrates », d'Alger à Bejaia et Tizi Ouzou et dans le pays kabyle comme cela a été le cas ces dernières semaines, prêts à en découdre, n'attendent que le départ sifflé par Mostafa Bouchachi. Qu'ils prennent garde, cependant, d'éveiller la bête immonde. L'islamisme, qui prend place dans ce néo-hirak avec son outre de ruses, saura perfidement faire revêtir à ses improbables alliés la tunique de Nessus, il restera toujours cette terrible machine destructrice et pourvoyeuse de mort.

Les Algériens, appelés à toutes sortes d'urgences, dont celle de vivre face à la pandémie virale, n'ont plus besoin, aujourd'hui, du hirak. Ni de faiseurs de hirak embusqués dans les fanges d'organismes américains et occidentaux de la « démocratisation ». Que ceux d'entre eux qui souhaitent faire de la politique pour accéder au pouvoir s'y engagent à visage découvert, loin de l'écran de fumée des foules subjuguées, dans le respect des règles du fonctionnement politique de l'État. L'enjeu d'alternance démocratique devrait être l'unique horizon des partis et des acteurs politiques pour faire avancer notre grand pays. Et le défendre ensemble, par nécessité. Car la seule démocratie et la seule République légitimes, que peuvent rêver les Algériens sont celles qui préservent leur pays, qui l'inscrivent durablement dans l'histoire des nations.

Abdellali Merdaci

Photo en vedette : Par [Titouhwayne](#), le 22 février 2029. [Commons Wikimedia](#)

Abdellali Merdaci : *Écrivain, critique et historien de la littérature.*

La source originale de cet article est [Mondialisation.ca](#)
Copyright © [Abdellali Merdaci](#), [Mondialisation.ca](#), 2020

Articles Par : [Abdellali Merdaci](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca